

ASBL ATOUTS CAMPS

Place l'Ilon, 13

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par monsieur le Bourgmestre de Meix-devant-Virton, Monsieur François, en date du 06/11/2023 ;

L'autorisation N° EC009

Est délivrée à	Asbl Cercle Musical
Domicilié	Ruelle perdue, 1 6769 Meix-devant-Virton
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Salle du Cercle Musical de Meix-devant-Virton : Ruelle perdue, 1 6769 Meix-devant-Virton
Capacité	60 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 05/11/2028.

Le 13/11/2023

La Secrétaire générale de l'asbl
Atoutscamps

Amélie Collard

